

# WALTER & DE MAISON

INTERNATIONAL REALTY

## Barème des honoraires (TTC)

Mis à jour le 4 janvier 2019

<b>Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels</b> appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 6000 € (à l'exception des garages et stationnements : 2000 €)		
jusqu'à 299 999 €	4,50 %	
De 300 000 € à 499 999 €	3,50 %	
De 500 000 € à 799 999 €	3,00 %	
De 800 000 € à 1 199 999 €	2,50 %	
De 1 200 000 € à 1399 999 €	3,00 %	2,50 % si mandat exclusif
de 1 400 000 à 1999 999 €	4,00 %	
A partir de 2 000 000 €	5,00 %	

<b>Honoraires de locations</b> Montant adressé au locataire et au propriétaire
Zone non tendue : 8€/m <sup>2</sup> + 3€/m <sup>2</sup> avec état des lieux
Zone tendue : 10€/m <sup>2</sup> + 3€/m <sup>2</sup> avec état des lieux
Zone très tendue : 12€/m <sup>2</sup> + 3€/m <sup>2</sup> avec état des lieux

<b>Honoraires de vente ou de recherche d'immeubles, locaux commerciaux et bureaux</b> appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 6000 €
5,00%